



*Territoire hérité, habité, légué*

L'AMÉNAGEMENT  
CULTUREL DU  
TERRITOIRE

ENSEMBLE    
on fait avancer le Québec

Québec 



© Mélanie Poisson, MCC



© Claude Bergeron 2008, MCC



© Catherine Plante, Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est



© Donald Ouellet 2015

## LE PROJET D'AMÉNAGEMENT CULTUREL

Pour garantir une intervention cohérente, l'aménagement culturel doit s'inscrire dans la démarche habituelle d'aménagement du territoire et il doit découler d'une réflexion particulière et approfondie sur les composantes culturelles du lieu. Ainsi, il mise sur la richesse culturelle distinctive de la communauté pour définir l'identité du territoire et influencer les aménagements à venir.

L'aménagement culturel peut, par exemple, poursuivre l'objectif de donner aux projets immobiliers des atouts qui contribuent à la qualité et au caractère des rues et des bâtiments existants.



© Stéphane Rasselet 2011,  
naturehumaine architecture & design



© Guy L'Heureux 2015, Ville de Montréal

## L'AMÉNAGEMENT CULTUREL EN QUATRE OBJECTIFS

---

### PROTÉGER

Préserver le legs historique, les particularités locales qui font l'attrait et la qualité des milieux de vie.

### VALORISER

Rendre visibles les composantes culturelles, y donner accès et les faire rayonner.

### RENOUVELER

Encadrer l'évolution et la transformation de l'ancien, créer du nouveau d'une qualité égale ou supérieure à l'ancien.

### CRÉER

Stimuler l'émergence d'initiatives et la création culturelle.

## DONNER UN SENS AU TERRITOIRE

### *Pourquoi intervenir en matière d'aménagement culturel?*

L'aménagement culturel du territoire contribue au développement et au rayonnement des régions du Québec. Il permet d'accroître le sentiment d'appartenance au territoire et favorise l'attractivité des milieux en révélant les traits culturels distinctifs et l'esprit du lieu.



© Atelier Pierre Thibault



© Ville de Québec, tous droits réservés



## QU'EST-CE QUE L'AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE ?

---

L'aménagement culturel du territoire est une démarche concertée qui permet de faire évoluer le territoire dans le temps en intégrant explicitement des composantes culturelles à sa planification et à son développement.

Pour être qualifié de culturel, l'aménagement du territoire doit tenir compte des particularités locales (ex. : le cadre bâti, les savoir-faire traditionnels, les paysages distinctifs). Il doit miser sur l'innovation ainsi que sur la créativité des milieux pour mettre ces particularités en valeur tout en les renouvelant.





L'aménagement culturel s'ancre dans le territoire et dans la communauté ainsi que dans leur histoire.



## LES COMPOSANTES DE L'AMÉNAGEMENT CULTUREL

---

L'aménagement culturel du territoire s'articule autour de quatre grandes composantes :

-  Le paysage
-  Le patrimoine culturel
-  L'architecture et l'espace public
-  L'art public



**POUR EN SAVOIR PLUS:**

**Ministère de la Culture  
et des Communications**

[mcc.gouv.qc.ca/AmenagementTerritoire](http://mcc.gouv.qc.ca/AmenagementTerritoire)

Culture  
et Communications

Québec

